

		« plan blanc » des circulations douces dans le quartier.	avec les habitants, les comités et les différents acteurs.
	Dans le quartier	Un habitant fait part de difficultés à réserver un Résa Tao (service de transport à la demande).	Madame le Maire indique que les services se rapprocheront de la TAO pour connaître les raisons de ces difficultés
	Rue de la Motte St Euverte	Des trottoirs sont-ils prévus dans cette rue ?	Franck Fradin explique que la création de trottoirs n'est pas envisagée pour l'instant.
	Croisement rue des Cèdres et rue des Érables	Un affaissement important de la chaussée est signalé à ce carrefour.	La demande est prise en compte pour transfert au service assainissement d'Orléans métropole
	5 allée des Tilleuls	Un tas de terre est signalé sur une parcelle débordant sur le trottoir.	Les services vérifieront la limite de propriété et feront retirer le tas de terre s'il est situé sur le domaine public.
	Dans l'ensemble du quartier	Des riverains ont signalé des «herbes folles» sur les trottoirs et dans les caniveaux du lotissement. Un entretien est-il prochainement prévu ?	Madame le Maire indique qu'une opération d'envergure de désherbage a été demandée à Aabrasye en charge du nettoyage de ce secteur. Pour les trottoirs et caniveaux avec un stationnement mi trottoir-mi chaussée, il sera nécessaire d'interdire le stationnement avant l'opération.
	3 rue des Tilleuls : maison abandonnée	La Ville peut-elle intervenir auprès du propriétaire au regard de l'état de délabrement et de l'étalement de la végétation sur cette maison ?	Madame le Maire précise qu'une procédure de nettoyage avait été engagée, il y a quelques années, aux frais du propriétaire. L'état d'abandon actuel nécessite une nouvelle intervention.

			<p>Le service Proximité a contacté par téléphone le propriétaire. Des problèmes de santé l'empêcheraient de gérer son bien, de plus il ne réside pas dans la région. Il a demandé des noms d'entreprises qui lui ont été communiqués pour intervenir sur la taille de la végétation et la sécurisation du bardage de sa maison.</p> <p>La même démarche a été entreprise par le service juridique en novembre 2011, sans effet.</p> <p>Aussi, sans retour positif de sa part avant la fin du mois de septembre, la Ville va saisir le juge comme en 2010 et en arriver à une procédure d'exécution d'office (huissier, entreprises missionnées et remboursement des frais par le propriétaire).</p>
	Rue des Peupliers : venelle menant vers le chemin de Bionne	Il est demandé la taille des végétaux qui débordent dans le passage.	La demande de taille sera de nouveau demandée aux services.
	Requalification du parc de la Picardière	Franck Fradin rappelle que l'inauguration des aménagements du parc s'est déroulée le samedi 30 avril 2022. Les travaux ont été réalisés en régie. Il a été constaté la déformation des bancs en résine.	
	Chemin longeant le parc de la Picardière	Un habitant signale des difficultés pour circuler avec un vélo de type « cargo » en raison de la présence de barrières chicanes pas assez larges.	Les dispositifs existants ne seront pas modifiés pour le moment. C'est une question complexe qui sera étudiée dans le cadre du groupe Vélo. Il ne faudrait pas que cet espace partagé de promenade soit confronté à la vitesse de certains usagers.

	Chemin longeant le parc de la Picardière	L'éclairage du chemin est demandé par des habitants.	Cette demande sera étudiée dans le cadre du plan piétons-vélos en cours d'élaboration.
	Lotissement du Moulin Pinault	Un arrêté a été pris pour limiter la vitesse à 30km/h dans toutes les rues du lotissement. L'installation d'un distributeur de sachets pour déjections canines est prévue allée des Etourneaux à l'entrée du chemin menant au chemin de bord de Bionne.	
	Chemin de la Bionne	Des habitants demandent la taille des haies des riverains qui débordent sur le chemin de la Bionne.	Franck Fradin indique que des courriers seront adressés aux propriétaires concernés.
	Chemin de la Bionne : en bas de la rue de la Picardière	Madame le Maire indique qu'une recharge en calcaire sera à réaliser au niveau du scellement des barrières en chicanes.	La demande est prise en compte.
	Piste des collégiens	La piste est fortement dégradée dans la portion située entre la rue de Frédeville et la rue de la Binoche.	Les travaux de gravillonnage de cette portion, initialement prévus au mois d'août, seront réalisés en octobre.
	Groupe scolaire Paul Langevin	Le nombre de stationnements est maintenant limité au droit de l'école, la création de places supplémentaires est-elle envisagée ?	Madame le Maire indique que les services travaillent sur cette question. La Ville souhaiterait acquérir un terrain à proximité de l'école pour créer un parking. Les ayants droits d'un propriétaire de terrains ont pris contact avec la Ville pour entamer des discussions à ce sujet.

	Groupe scolaire Paul Langevin	Un totem «crayons» indiquant la «traversée d'écoliers» sera prochainement installé rue de Frédeville lors de cette phase de chantier.	
	Groupe scolaire Paul Langevin	Travaux de transformation de la cour durant l'été.	Franck Fradin décrit les travaux de transformation de la cour d'école en «cour oasis». L'objectif est de réduire la part d'enrobé dans le cour pour y intégrer du végétal (arbres, plants, massifs...) et ainsi diminuer la température ambiante et apporter de l'ombre. Ce projet est un projet lauréat de la dernière édition du budget participatif. D'autres cours d'école seront aménagées au fur et à mesure.
	Rue de la Picardière : barrière pour la sortie d'école	La barrière sera prochainement déplacée au niveau de l'entrée du restaurant scolaire.	Madame le Maire souligne l'importance de maintenir l'accessibilité pour les poussettes.
	Accessibilité dans le quartier	L'association DAMMO (Droit Accessibilité Mobilité Métropole d'Orléans) remet aux élus présents un dossier répertoriant les 50 points de non conformité dans le quartier.	Madame le Maire indique que le dossier sera transmis à Orléans Métropole gestionnaire des voiries.
	Rue de Frédeville : troisième phase de requalification		Franck Fradin indique que le troisième tronçon d'aménagement concerne la portion située entre la rue du Moulin Pinault et la rue des Bouleaux. Les travaux ont débuté au droit de l'école au mois de juillet. Au préalable, la canalisation d'eau potable a été remplacée.. La fin des travaux est programmée pour les prochaines vacances scolaires. Le prochain tronçon aménagé sera celui situé entre la rue des Bouleaux et la rue de Rochefort, il est prévu en 2023. Pour information complémentaire de la part des élus le 10 octobre, les travaux se dérouleront en six tranches au lieu des cinq prévues initialement